

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANBRODI BTP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - RIVIERA
PALMERAIE - EN FACE DE L'IMMEUBLE AL JAWAD - LOT
4003, ILOT 162, Lot 4003, Ilot 162

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANBRODI BTP »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'ivoire et à l'étranger :

BTP – GENIE CIVIL – ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
– RENOVATION ET REHABILITATION DE BÂTIMENTS –
COMMERCE GENERAL - DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY -
RIVIERA PALMERAIE - EN FACE DE L'IMMEUBLE AL JAWAD
- LOT 4003, ILOT 162, Lot 4003, Ilot 162

Dirigeant(s) Mme DIEBY BROU ANTOINETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09654 du 30/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62956/GTCA/RC/2023 du 30/08/2023

